

POLOGNE

Malgré une croissance substantielle depuis le début de la transition vers l'économie de marché, le taux d'activité est très faible, le chômage est très élevé et le revenu par habitant est nettement inférieur à la moyenne OCDE. La hausse du taux d'emploi et l'augmentation de la productivité constituent des priorités essentielles.

Priorités d'action

Revoir les conditions d'accès aux régimes d'invalidité

Enjeux et recommandations : Afin d'éviter de créer un grave piège de la dépendance et de renforcer les incitations au travail, il était recommandé d'appliquer une procédure de réévaluation plus stricte et régulière des titulaires de pensions d'invalidité, y compris des bénéficiaires de pensions d'invalidité permanente. Il était également préconisé de mettre en place une prestation à durée limitée pour faciliter le retour à l'emploi des personnes exclues du système.

Mesures prises : De nouvelles règles ont été adoptées pour les nouvelles pensions d'invalidité et ces prestations sont maintenant limitées dans le temps. Aucune mesure n'a été prise concernant le stock important des pensions d'invalidité existantes.

Réduire la propriété publique

Enjeux et recommandations : Pour endiguer la montée de la dette publique et renforcer la croissance de la productivité, il était recommandé d'accélérer le rythme des privatisations en recherchant des investisseurs pour les entreprises encore détenues par l'État, en accordant moins d'importance au prix de vente et en reconsidérant la stratégie qui consistait à fusionner les entreprises publiques avant de les céder.

Mesures prises : Le processus de privatisation a pris de l'ampleur depuis 2004, l'État ayant cédé ses participations dans des entreprises viables, tandis que d'autres entreprises publiques ont été fermées. Il n'y a pas eu de changement dans les méthodes ou stratégies de privatisation.

Réduire les obstacles aux prises de participations étrangères

Enjeux et recommandations : Afin de favoriser les investissements directs de l'étranger, il était recommandé d'assouplir les dispositions restrictives en vigueur – notamment la limite légale relative à la proportion d'actions pouvant être achetées par des investisseurs étrangers –, de limiter les droits de vote spéciaux pouvant être exercés par l'État ainsi que de renforcer les moyens à la disposition de l'agence polonaise de promotion de l'investissement étranger.

Mesures prises : Les autorités ont adopté une « Loi sur la liberté économique », qui simplifie les procédures de création d'entreprise pour les non-résidents, permet aux investisseurs de s'appuyer sur une interprétation légale contraignante des dispositions et assouplit les restrictions en matière de participation au capital.

Améliorer les infrastructures de transport et de logement

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la mobilité de la main-d'œuvre vers les zones caractérisées par des niveaux d'emploi plus élevés et des postes mieux rémunérés, il était recommandé d'améliorer les infrastructures de transport et de logement.

Mesures prises : Aucune initiative n'a été récemment adoptée en ce sens. Le gouvernement attend des fonds de l'Union européenne pour contribuer à l'amélioration de l'infrastructure des transports.

Réduire le coût minimum de la main-d'œuvre

Enjeux et recommandations : Pour faire progresser l'emploi des jeunes et des travailleurs peu qualifiés, il était recommandé de veiller à ce que le salaire minimum n'augmente pas sensiblement par rapport aux salaires moyens, de recourir davantage à des prestations liées à l'exercice d'un emploi et d'élargir le champ d'application du programme de salaire minimum réduit.

Mesures prises : Une nouvelle règle d'indexation devrait conduire à une hausse du salaire minimum réel par rapport au salaire moyen au cours des quelques prochaines années.